



Terre d'innovations

# PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNE DE MAUREPAS

---

**Emplacements réservés  
ER supprimé et liste modifiée**

**MISE EN COMPATIBILITE DU PLU  
SITE « TERRANOVA »  
ENQUÊTE PUBLIQUE**

COIGNIERES

ÉLANCOURT

GUYANCOURT

LA VERRIÈRE

LES CLAYES-SOUS-BOIS

MAGNY-LES-HAMEAUX

MAUREPAS

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

PLAISIR

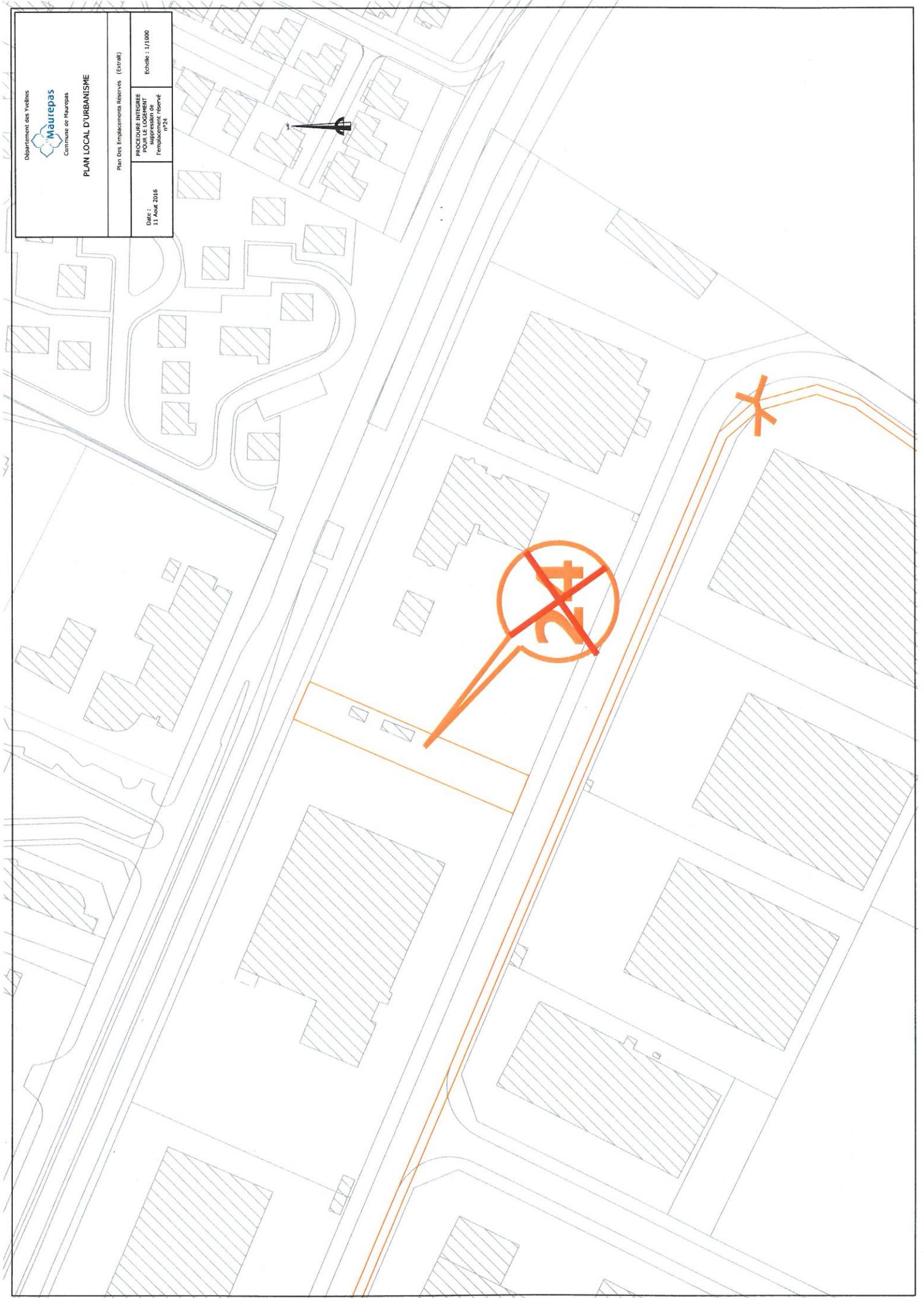
TRAPPES

VILLEPREUX

VOISINS-LE-BRETONNEUX

1, rue Eugène-Hénaff - BP 10118 - 78192 Trappes Cedex  
Tél. : 01 39 44 80 80 [www.sqy.fr](http://www.sqy.fr)







## LISTE ET NOTICE EMPLACEMENTS RESERVES

**MODIFICATION PROCEDURE INTEGREE POUR LE LOGEMENT (mention de la suppression du n° 24)***L'ensemble des emplacements réservés inscrits au PLU sont au bénéfice de la commune de Maurepas*

N°	Objet	Surface indicative (m <sup>2</sup> )	Cadastré	Justifications
1	logements sociaux	7020	AF 36/37	Patrimoine existant de 107 logements sociaux Déconventionnement en juin 2012 suite à échéance de la convention bailleur-HLM/Etat Demande de DUP prise par le conseil municipal de Maurepas le 29 mars 2012 pour maintien des logements sociaux existants compte tenu du manque au titre de la SRU
2	aménagement de voirie (rue de la tour)	54	AT 183 (cfAT 182)	emprise de 2 mètres de large pour organiser un partage de la voirie piétons/véhicules et améliorer la sécurité du carrefour compte tenu de stationnements anarchiques
3	Aménagement du rû : chemin de promenade et plantations de haies	210	ex ZA 16 ou ZA : 108/109/110/111/112/113/114/116/117/118 (en fonction des reconnaissances de propriété à effectuer)	emprise de 5 m de large pour entretien, mise en valeur de la trame bleue et verte (continuité des promenades en aval de la courance)
4	Chemin piétonnier le long du rû	1781	ZA 426/428 ZA 92/93/94 ZA 322/96/97 A64	continuité piétonne à assurer entre la station d'épuration du SIAC jusqu'au chemin rural n° 9 de la fosse rouge

5	circulation douce et piste cyclable des chaudes vallées	5843	section ZA : 631/313/251/509/652/653/654/656/655/326/329/327 et partie allée du parc aux loups bas 331/330/332/272/315/288/289/298/290/289/296/295 1 à 11/643/641/14/15/650/770/986/1000/767/1069/766	4 mètres de large pour extension du réseau de circulations douces et sécurisation le long de cette section de la RD 13
6	circulation douce	898	section AK : 170/186/182/119/120/121	extension du réseau entre l'avenue des bleuets et le chemin du moulin à vent (emprise de 3 mètres de large)
7	rectification alignement	60	AF 158/159 et 149	régularisation d'emprises publiques (cheminements piétonniers existants le long du chemin rural n° 15 sur domaine privé)
8	circulations douce	???	AT 98/99	création de jonction entre la rue de villeneuve et la rue Pau Drussant à travers un parc boisé existant pour améliorer des circulations piétonnes (quartier du village)
9	jardins familiaux	12 273	A 66	terrain desservi par le Chemin du Lavoir pour créer d'un deuxième site de jardins familiaux
10	cheminement piétonnier vers le bassin de la courance	709	B 84/85/91	accès à partir de la sente de la côte ronde en s'appuyant sur un sentier existant et en le prolongeant jusqu'au sentier de promenade le long du bassin
11	circulation douce et piste cyclable	2234	section AI : 46/56/57/58 59/60/61/62 63/64 B61/60/57	emprise de 5 mètres de large à créer le long de l'avenue de Normandie (du rond point école de la Marnière jusqu'au chemin du fourneau) pour sécurisation et extension du maillage du réseau spécifique
12	parc urbain	3884	AN 695	place du broerec en retraitant un parking
13	piste cyclable	1858	AB 59/92	sécurisation par création avenue de Picardie (entre le

14	piste cyclable		AC 93	rond point place Jean Moulin et l'école des Coudrays)
15	continuité piétonne	66	AB 11	emprise de 3 (ou 5 ???) mètres de large entre avenue de Picardie et boulevard du Rhin
16	sente piétonne	1058	AC 27	pérennisation de l'usage en circulations douces de la rue du tardenois
17	bois	142	AC 30	pérennisation de l'usage de sente piétonne (desserte pôle équipements publics des 7 mares avec le quartier des friches)
18	foncier lycée	4068	AC 44	pérennisation pour participation à la trame verte et développement de la biodiversité ( angle Boulevard de la Loire et boulevard Miserey)
19	foncier lycée	1212	AP 832/3	terrain d'assiette pour partie du Lycée Dumont d'Urville existant
20	doublement du pont Guy Schuler	1774	AS 142	foncier le long du boulevard Guy Schuler/avenue de Langres pour mélioration de la desserte du centre ville en réaménagement espaces verts et staion service
21	espace vert	1380	AP 824/822 828/403	élargissement du pont routier au-dessus de la RN10 desservant la gare de La Verrière, pour création du Transport en commun en site préférentiel Trappes - Elancourt - Maurepas - La Verrière
22	aménagement entrée de ville	2165	AP 300/299	reconversion de la station service désaffectée le long de la RN10
23	aménagement entrée de ville	1897	AO 859	au pied de la passerelle piétonne gare de La Verrière (espace vert et parc de stationnement vélos)
23	traitement carrefour RN10/RD13	1794	AO 346/347	aménagements de voirie circulations douces en

24	(rue de la Malmédonne) <b>Emplacement réservé n° 24 supprimé : sente-piétonne</b>	<b>992</b>	350	fonction du projet riverain de l'Etat en cas de rétablissement de la circulation RN10/RD13 à niveau
25	circulation douce	461	<b>W 78</b>	<del>perennisation du tracé existant pour amélioration du maillage entre RD13 et intérieur de la zone d'activité Pariwest</del>
26	circulation douce	1875	W 384	emprise de 6 mètres pour circulations douces avec piste cyclable
27	circulation douce	1078	W 338	emprise de 3 mètres de large pour sécurisation (avenue Gutenberg)
28	circulation douce	2411	W 338	emprise de 3 mètres de large pour sécurisation (avenue Marie Curie)
29	circulation douce	756	W 338/339 W 49/51	emprise de 3 mètres de large pour sécurisation (avenue Claude Bernard)
30	circulation douce	325	W 338	emprise de 3 mètres de large pour sécurisation (rue Galois)
31	circulation douce	1530	W 307	emprise de 3 mètres de large pour cycles et 2 mètres pour trottoirs pour sécurisation (avenue Louis Pasteur)
32	circulation douce	375	W 398	emprise de 3 mètres de large pour sécurisation (rue Flemming)
33	aménagement entrées/sorties rond point	6900	W 338/339 W 49/51	rond-point L.Schwartz (3 mètres sur les rives extérieures, 5 mètres côté intérieur)



34	aménagement rond-point stade du bout des Clos	566	W 306/W392	complément pour sécurisation des cycles (3 mètres de large)
35	circulation douce	285 (à vérifier)	W 338	emprise de 3 mètres de large pour sécurisation le long de la rue Galois, entre RD13 et la rue Claude Bernard)
36	circulation douce	191	W 339/262	cheminement piétonnier jusqu'au collège La Mare aux Saulles (Coignières)
37	logements sociaux (OAP Malmédonne)	17602	AO 587/585 586	projet urbain avec mixité sociale décrit dans l'O A F Malmédonne du PLU
38	création de voirie structurante	1308	AM 116/117	projet urbain décrit dans l'O A P Village  dans l'O A P Village (à l'exclusion des structures porteuses et constituantes des douves) emprise de 1,40 mètre de large